



Comité de défense des  
Hôpitaux publics de Dole

# Info-flash

N°17 - 22 Mars 2021

Comité de défense des hôpitaux publics de Dole



Invitation



**Visio conférence**  
**mercredi 31 mars de 20h à 22h30**

La prise en charge de la prévention, des soins  
et de la perte d'autonomie  
à 100 % par la Sécurité Sociale,  
un besoin impérieux !

Avec la participation de

Pierre Yves Chanu - CGT

Marylène Cahouet - FSU

Francis Ballay - Alternative mutualiste

inscription sur [cda12550@coordination-defense-sante.org](mailto:cda12550@coordination-defense-sante.org)

Pour participer à cette conférence, envoyez un mail à  
l'adresse de la coordination nationale (adresse ci-  
dessus) en précisant le nom du comité de Dole

## LES INFIRMIERES A L'ARS



Mardi 16 Mars, les infirmières du bloc opératoire de l'hôpital Pasteur et de divers hôpitaux de la région étaient à l'ARS de Dijon dans le cadre de la journée de mobilisation du collectif Inter-blocs et de la CGT pour exiger du personnel supplémentaire pour garantir la qualité et la sécurité des interventions, des formations et la reconnaissance salariale du métier.

Reçues par le directeur adjoint de l'Agence Régionale de Santé, les grévistes se sont donnés rendez vous au même endroit, dans un mois si rien ne change. Elles ont laissé leurs tenues professionnelles sur place en souvenir du passage du personnel des blocs de Bourgogne Franche Comté.

## Hôpital : manque de lits et d'effectifs, la Cour des comptes appelle à augmenter les capacités d'hospitalisation et de réanimation

La Cour des comptes a publié jeudi dernier son rapport annuel 2021 consacré pour une large part à la gestion de la crise sanitaire. Elle critique les politiques de santé de ces dernières années qui n'ont pas, d'après elle,

suffisamment **investi en lits et en personnels dans ces services**. D'où un manque de lits chronique, que cette crise aigüe met d'autant plus en lumière.

Au 1er janvier 2020, **il y avait 5 080 lits de réanimation en France**. En déprogrammant massivement, on a pu doubler cette capacité au 15 avril mais à quel prix ! La Cour des comptes pointe le fait que le nombre de lits au départ n'était pas suffisant.

### Reconnaître les compétences infirmières

La Cour déplore des inégalités territoriales et surtout des difficultés de recrutement : pas assez de médecins, des effectifs infirmiers marqués par un turn-over très élevé, des conditions de travail éprouvantes, un manque de reconnaissance. **Les effectifs sont calculés**

**au plus juste**, résultat, dès qu'il y a surchauffe, on n'a pas de volant de sécurité. C'est une gestion à flux tendu qui **s'explique notamment par le modèle de financement de l'hôpital** : les charges augmentent, et les tarifs diminuent. Ouvrir un lit supplémentaire, c'est creuser le déficit. Tout ça est donc à revoir, estime la Cour qui appelle aussi à une meilleure reconnaissance des compétences infirmières, ainsi qu'à une réévaluation du nombre de lits nécessaires pour tenir compte du vieillissement de la population. (extrait d'un article de France Inter)



**CE QUE JE PEUX FAIRE CETTE SEMAINE :** - m'inscrire à la visio-conférence de la coordination nationale

- régler ma cotisation au comité (7 € mini) - Envoyer ce flash à mes ami.e.s. **A la semaine prochaine !**